



Élu.e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 6 janvier 2023

Intervention de **Jean François Tallio**

Délibération n°11 : SUBVENTION CLASSES À THÈME 2023

Nous aimerions connaître les modalités d'attribution des classes à thème puisque aucun ou aucune élu.e des groupes d'opposition siège aux commissions qui accordent les subventions à ces classes.

Pourquoi, par exemple, ne pas permettre à l'ensemble des classes d'âge de maternelle la possibilité de participer aux classes à thème à la Gournerie ?

Enfin de plus en plus d'enseignant.e.s mettent en place une pédagogie basée sur l'éducation des enfants dans la nature et par la nature. Une étude récente montre que les humains sont de plus en plus déconnectés de la nature. C'est l'expérience de la nature c'est-à-dire toutes les interactions plus ou moins conscientes que l'on a avec la nature qui permet aux humains de se "connecter" à la nature et donc à s'y intéresser.

Cette pédagogie de l'éducation des enfants dans la nature et par la nature est donc un formidable levier quant à l'éducation à l'écologie des enfants et donc futur.e.s citoyens et citoyennes face aux défis écologiques et climatiques qui les attendent.

Nous proposons que les enseignantes et enseignants qui pratiquent cette pédagogie tout au long de l'année puissent bénéficier d'un financement des classes à thème ainsi que d'aides par la mise à disposition d'animateurs comme dans les classes à la Gournerie ?

Merci.

